

Compte rendu du Conseil Municipal
Jeudi 14 février 2013

Présents :

Monsieur Pierre FESQUET, Maire,

Mesdames : Christine CHOQUET et Sylvie JULLIAN-CHAMBOULEYRON,

Messieurs : Philippe GODE, Etienne DIVOUX (absent en début de conseil), François FAURE, Jean-Pierre PASCAL, Hugues DELEMAR, Frédéric RIGAL et Jean-Luc VEDRINES.

Excusée : Marie-Christine LAUZE qui a donné procuration à Christine CHOQUET.

Secrétaire de séance : Jean-Luc VEDRINES.

1-Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 12 décembre 2012:

Vote à l'unanimité : POUR 10- CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0

2-Vote des comptes administratifs 2012 et affectation des résultats :

- **ATELIER RELAIS 2012** en Hors taxes

COMPTE ADMINISTRATIF		ATELIER RELAIS 2012	
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		B.P. 2012	CA 2012
616	Assurances	287,00 €	286,67 €
6611	Interêts des emprunts	1 300,00 €	1 294,51 €
668	Autres charges		0,00 €
23	Virement section d'investissement	7 189,06 €	0,00 €
TOTAL DEPENSES		8 776,06 €	1 581,18 €
RECETTES			
752	Loyers	7 536,00 €	6 374,46 €
771	Prod.except.		
2	Résultat reporté 2010	1 240,06 €	
TOTAL RECETTES		8 776,06 €	6 374,46 €
RESULTAT FONCTIONNEMENT			4 793,28 €
INVESTISSEMENT			
DEPENSES			
1	Déficit reporté 2010	4 712,46 €	
1641	Remboursement emprunts	4 990,00 €	4 983,93 €
2313	Immobilisations en cours	2 199,06 €	0,00 €
TOTAL DEPENSES		11 901,52 €	4 983,93 €
RECETTES			
1	Virement section invest.	0,00 €	0,00 €
1068	Affectation	4 712,46 €	4 712,46 €
21	Virement section invest.	7 189,06 €	0,00 €
TOTAL RECETTES		11 901,52 €	4 712,46 €
RESULTAT INVESTISSEMENT			-271,47 €

Le loyer de décembre n'est pas comptabilisé sur 2012, il le sera sur 2013.

	Résultat CA 2011	Virement à La Sect.Fon ct.	Résultat de L'exercice 2012	Restes à réaliser	Soldes des Restes à réaliser	Chiffres Affectation de résultat
INVEST.	-4 712,46 €		-271,47 €	_____		-4 983,93 €
FONCT.	5 952,52 €	4 712,46 €	4 793,28 €	_____		6 033,34 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation de résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

Excédent de fonctionnement global cumulé au 31/12/2012 6 033,34 €

- compte 1068 (invest. Recettes) au BP 2013 4 983,93 €
- ligne 002 (excédent reporté fonct.) BP 2013 1 049,41
- Total affecté au c/1068 4 983,93 €

- **Vote du compte administratif: Pour: 9. Mr le Maire ne prend pas part au vote conformément à la législation.**
- **Affectation de résultats : POUR 9 CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0**
- **Vote du compte de gestion: POUR 9 CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0**

Arrivée d'Etienne DIVOUX qui était absent en ce début de Conseil Municipal.

- **VILLAGES DE VACANCES 2012** en Hors taxes

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET VILLAGE DE VACANCES 2012				
FONCTIONNEMENT				
Article	DEPENSES	Pour Mémoire		
		Prévu 2012	Réalisé	Restes à réaliser
OO2				
023	Virement Section Investissement	16 529,00 €	0,00 €	
61522	Entretien de batiments	8 928,50 €	8 585,00 €	
616	Primes d'assurances	1 400,00 €	1 398,34 €	
6216	Autre personnel extérieur	2 400,00 €	640,00 €	
63512	Taxes foncières	3 790,00 €	3 664,00 €	
6378	Autres Impots, Taxes et Versement		145,00 €	
6611	Intérêts des emprunts	2 300,00 €	2 241,60 €	
	TOTAL DEPENSES	35 347,50 €	16 673,94 €	
	RECETTE			
2	Excédent fonct. 2011	2 547,50 €		
752	Revenus des immeubles	32 800,00 €	33 438,41 €	
758	Prod.divers gestion courante		1,02 €	
	TOTAL RECETTES	35 347,50 €	33 439,43 €	
	RESULTAT FONCT.	0,00 €	16 765,49 €	

INVESTISSEMENT			
DEPENSES			
1	Solde d'exercice précédent 2011	16 193,82 €	
1641	Remboursement d'emprunts	16 529,00 €	14 282,10 €
2315	Travaux village		
	TOTAL DEPENSES	32 722,82 €	14 282,10 €
RECETTES			
21	Virement section de fonctionnement	16 529,00 €	0,00 €
1068	Affectation N-1	16 193,82 €	16 193,82 €
	TOTAL RECETTES	32 722,82 €	16 193,82 €
	RESULTAT INVEST.		1 911,72 €

Entretien de bâtiments : Dallage devant 1 gîte, mur de soutènement de la piscine, assainissement, petit local technique pour stocker les produits de la piscine.
Revenus des immeubles: le loyer payé par la SELO a été revalorisé en 2012.

	Résultat CA 2011	Virement à La Sect.Fon ct.	Résultat de L'exercice 2012	Restes à réaliser	Soldes des Restes à réaliser	Chiffres Affectation de résultat
INVEST.	-16 193,82 €		1 911,72 €	_____		-14 282,10 €
FONCT.	18 741,32 €	16 193,8 2 €	16 765,49 €	_____		19 312,99 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation de résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

Excédent de fonctionnement global cumulé au 31/12/2012 19 312,99 €

- compte 1068 (invest. Recettes) au BP 2013 14 282,10 €

- ligne 002 (excédent reporté fonct.) BP 2013 5 030,89 €

- Total affecté au c/1068 14 282,10 €

- **Vote du compte administratif: Pour: 10. Mr le Maire ne prend pas part au vote conformément à la législation.**
- **Affectation du résultats: POUR 10 CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0**
- **Vote du compte de gestion: POUR 10 CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0**

• **A.E.P EAU –ASSAINISSEMENT 2012**

		COMPTES ADMINISTRATIF		EAU 2012
N° Art.	FONCTIONNEMENT	PREVU 2012	REALISE 2012	
	DEPENSES			
6061	Fournitures non stokable Electricité	7 070,00 €	5 875,98 €	
6063	Fournitures d'entretien	700,00 €	1 527,54 €	
6132	Redevance, Droits de passage	60,00 €	0,00 €	
6152	Entretien et réparation	1 000,00 €	922,94 €	
61521	Entretien Réseau communal	15 000,00 €	3 442,77 €	
61522	Entretien fosse septique	4 000,00 €	3 476,25 €	
6161	Assurances	541,00 €	540,27 €	
617	Étude et recherche (analyses)	2 420,00 €	2 941,48 €	
6227	Frais bancaires	40,00 €	39,00 €	
6261	Frais affranchissement	271,00 €	270,31 €	
6281	Concours divers SATESE	0,00 €	267,03 €	
6323	Impôts Taxes	0,00 €	0,71 €	
6355	Redevance prelv milieu naturels	1 200,00 €	1 276,97 €	
701249	Redevance pollution.	2 668,00 €	2 667,60 €	
706129	Redevance modernisation	592,00 €	591,48 €	
6218	Rémunération du personnel extérieur	6 500,00 €	2 610,00 €	
6411	Rémunération perso.	500,00 €	0,00 €	
654	Pertes sur créance	1 000,00 €	0,00 €	
6611	Intérêts des emprunts	5 400,00 €	5 155,36 €	
673	Titres annules	150,00 €	0,00 €	
6811	Dotation amortissements(042)	24 474,66 €	24 474,66 €	
23	Virt à la section d'invest.	1 046,75 €	0,00 €	
	TOTAL DEPENSES	74 633,41 €	56 080,35 €	
	RECETTES			
7011	Vente de l'eau	25 450,00 €	23 830,44 €	
70123	Redevance Prélèvement	0,00 €	0,00 €	
70124	Redevance pollution	2 850,00 €	3 076,22 €	
704	travaux	0,00 €	0,00 €	
70611	Redevance Assainissement	5 380,00 €	4 154,13 €	
70612	Redevance assain. Modern.	625,00 €	613,10 €	
7062	Redevance assain.non collectif	0,00 €	0,00 €	
7064	Location compteurs	20 350,00 €	21 174,87 €	
7068	autres prestations et services	1 620,00 €	0,00 €	
747	Subvention du Budget Principal	5 000,00 €	0,00 €	
748	Subvention SDEE	500,00 €	760,25 €	
758	Produits divers gestion courante	0,00 €	0,00 €	
771	Prodt exceptionnel	0,00 €	0,00 €	
777	Sub. transférées au résultat (042)	8 554,06 €	8 554,06 €	
2	Résultats reportés 2011	4 304,35 €		
	TOTAL RECETTES	74 633,41 €	62 163,07 €	
	RESULTAT		6 082,72 €	
	INVESTISSEMENT			RAR 2012
	DEPENSES			
1	Déficit Invest. Reporté 2011	0,00 €	0,00 €	
13913	Reprise subvention (opération ordre)	8 554,06 €	8 554,06 €	
1641	Remboursement Emprunt	6 000,00 €	5 908,25 €	
211	Terrains	0,00 €	0,00 €	
2315	Périmètres Captages	5 000,00 €	3 103,22 €	
	Raccordement Appias	157 831,00 €	147 938,73 €	
	AEP Le Plo	26 000,00 €	0,00 €	
	Arbousses-La Rouvière	7 014,44 €	0,00 €	
	ONA	8 000,00 €	5 661,42 €	
	TOTAL DEPENSES.	218 399,50 €	171 165,68 €	
	RECETTES			
1	Exédent reporté	22 904,09 €	0,00 €	
110	Périmètre captages			
131	Subv. Equipement	0,00 €	0,00 €	
13111	Sub. Agence de l'eau	66 958,00 €	25 006,09 €	34 152 €
1313	Sub. Dépt.	77 016,00 €	41 680,82 €	22 335 €
1641	Emprunts	26 000,00 €	26 000,00 €	
28121	Amort. Terrain	8 390,66 €	8 390,66 €	
28125	Amort. Terrain batis	132,00 €	132,00 €	
281531	Amort. AEP	9 411,00 €	9 411,00 €	
281532	Amort.Ass.	6 001,00 €	6 001,00 €	
281561	Amort. Mat.	540,00 €	540,00 €	
21	Virement section de fonctionnement	1 046,75 €	0,00 €	
1	Résultat Reporté	0,00 €	0,00 €	
	TOTAL RECETTES	218 399,50 €	117 161,57 €	56 487 €
	RESULTAT		-54 004,11 €	

Fournitures d'entretien : Javel, joints de plomberie, petits matériels,...

Entretien fosse septique : concerne notamment St Roman pour 2 273,75€ H.T..

Frais d'affranchissement : frais de recommandés relatifs à l'acquisition des terrains de captages,

Rémunération du personnel extérieur:

- 2 Trimestres comptabilisés sur 2012
- 2 Trimestres seront comptabilisés sur 2013

Frais de personnel facturés par la Communauté de Communes

Périmètres des captages:

- Frais du cabinet conseil,
- Commissaire Enquêteur,
- Frais de publication dans les journeaux,

Opérations non affectées: achat de fontaines, coffrets électriques,

	Résultat CA 2011	Virement à La Sect.Fon ct.	Résultat de L'exercice 2012	Restes à réaliser	Soldes des Restes à réaliser	Chiffres Affectation de résultat
INVEST.	22 904,09 €		-54 004,11 €	56 487,09 €	56 487,09 €	25 387,07 €
FONCT.	4 304,35 €		6 082,72 €			10 387,07 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation de résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

Excédent de fonctionnement global cumulé au 31/12/2012 10 387,07 €

- compte 1068 (invest. Recettes) au BP 2013

- ligne 002 (excédent reporté fonct.) BP 2013

10 387,07 €

Total affecté au c/1068

- **Vote du compte administratif: Pour: 10. Mr le Maire ne prend pas part au vote conformément à la législation.**
- **Affectation de résultats : POUR 10 CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0**
- **Vote du compte de gestion: POUR 10 CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0**

• **COMMUNE 2012**

COMPTE ADMINISTRATIF 2012 COMMUNE

Article	DEPENSES	PREVU	REALISE	RESTE A
	FONCTIONNEMENT	2012	2012	REALISER
11	Charges à Caractère Général	66 597,00 €	57 931,76 €	
60612	Electricité	9 350,00 €	10 521,45 €	
60623	Alimentation (Cantine+ Transport)	7 700,00 €	8 233,34 €	
60631	Fournitures entretien	730,00 €	887,91 €	
60632	Fourniture petit équipement	350,00 €	768,97 €	
6064	Fournitures Administratives	1 000,00 €	1 052,27 €	
6067	Fournitures scolaires	2 100,00 €	2 053,96 €	
6111	Cantine scolaire	6 350,00 €	5 813,18 €	
6135	Locations mobilières	12 550,00 €	12 538,84 €	
61522	Entretien de batiments	7 922,00 €	2 709,25 €	
61523	Entretien de voies et réseaux	9 000,00 €	3 050,52 €	
6156	Maintenance	1 800,00 €	2 401,55 €	
616	Primes d'assurances	955,00 €	953,41 €	
6182	Documentation	220,00 €	154,98 €	
6184	Versement organisme	0,00 €	520,00 €	
6225	Indemnité régisseur	350,00 €	311,49 €	
6226	Hono.ATESAT	0,00 €	156,38 €	
6231	Annonces insertions	250,00 €	301,39 €	
6232	Fêtes et cérémonies	500,00 €	298,39 €	
6247	Transports collectifs	750,00 €	950,00 €	
6248	Divers	0,00 €	- €	
6251	Deplacement	100,00 €	80,64 €	
6261	Frais d'affranchissement	1 200,00 €	1 020,43 €	
6262	Frais de télécommunication	1 500,00 €	1 648,12 €	
627	Service bancaire	0,00 €	19,29 €	
6281	Cotisations	180,00 €	36,00 €	
62878	Rbt frais à d'autres organismes	400,00 €	150,00 €	
6283	Redevances OM	400,00 €	381,00 €	
63512	Taxes foncières	940,00 €	919,00 €	
637	Autres impôts	0,00 €	0,00 €	
12	CHARGES de PERSONNEL	69 820,00 €	64 055,40 €	
6216	Mise à dispo.Personnel Tech.	3 200,00 €	420,00 €	
6336	Cotisations CNG CG	750,00 €	811,67 €	
6338	URSSAF	130,00 €	134,17 €	
6411	Rémunération personnel titulaire	27 050,00 €	24 850,51 €	
6413	Rémunération personnel non titula	21 500,00 €	20 185,03 €	
6451	Cotisations URSSAF	13 000,00 €	13 284,30 €	
6453	Cotisations caisses de retraite	1 700,00 €	1 774,49 €	
6454	Cotisation ASSDIC	1 500,00 €	1 612,48 €	
6455	Cotisation Assurance CG	210,00 €	200,51 €	
6456	Vers.Supp.Familial	280,00 €	282,00 €	
6475	Cotisation Médecine du travail	500,00 €	500,24 €	
14	ATTENUATION PRODUIT	20 670,00 €	20 592,00 €	
73923	Reversement F.N.G.I.R	20 670,00 €	20 592,00 €	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION	31 721,00 €	25 493,72 €	
6531	Indemnités élus	13 500,00 €	13 379,54 €	
6533	Cotisation retraite élus	460,00 €	471,86 €	
6541	Admission en non valeur	300,00 €	0,00 €	
6553	Service incendie	7 930,00 €	7 926,84 €	
6554	Contributions organismes de regro	777,00 €	771,92 €	
6558	Autres dépenses obligatoires	154,00 €	152,56 €	
657364	Subvention Budget AEP	5 000,00 €	0,00 €	
65748	Subventions organismes privés	3 600,00 €	2 791,00 €	
66	CHARGES FINANCIERES	5 700,00 €	4 395,76 €	
66111	Intérêts des emprunts	4 200,00 €	3 789,35 €	
6615	Intérêts comptes courants	1 500,00 €	306,41 €	
668	Autres charges financières	0,00 €	300,00 €	
67	CHARGES EXCEPTIONELLES	0,00 €	0,00 €	
673	Titres annulés	0,00 €	0,00 €	
23	Virement section d'investissement	24 911,14 €	0,00 €	
042	OPERATIONS ORDRE			
681	Dotation Amort.	56 100,00 €	17 644,85 €	
	TOT. DEPENSES			
	FONCTIONNEMENT	275 519,14 €	190 113,49 €	

RECETTES			
FONCTIONNEMENT			
13	Attenuation de charges (appren	0,00 €	639,74 €
6419	Rbt sur rémunération personnel	0,00 €	639,74 €
70	Produit des Services	5 575,00 €	4 806,10 €
70323	Redevance domaine Pub.	675,00 €	700,96 €
7067	Redevance Service Péri-scolaire	4 900,00 €	4 105,14 €
73	IMPOTS ET TAXES	89 717,00 €	92 532,62 €
73111	Contributions directes	84 958,00 €	86 296,00 €
73112	CVAE	1 072,00 €	1 072,00 €
73114	IFER	2 187,00 €	1 530,00 €
7381	Taxe Addi. Droits Mutation	1 500,00 €	3 634,62 €
74	Dotations et Participations	126 868,00 €	129 319,49 €
7411	Dotation forfaitaire	89 561,00 €	89 561,00 €
74121	Dot Solidarité Rurale	18 628,00 €	18 455,00 €
74127	Dotation Nationale de Péréquation	4 900,00 €	4 410,00 €
742	Dotation Elus locaux	2 793,00 €	2 734,00 €
747	Participation	0,00 €	0,00 €
74718	Autre	0,00 €	256,92 €
7474	Participation école ext.	4 700,00 €	5 724,60 €
7483	Attribution Péréquation	0,00 €	0,00 €
748311	Compensation T.P.	50,00 €	0,00 €
748313	Dot Compensation TP	9,00 €	0,00 €
748314	Dot Unique TP	0,00 €	59,00 €
74832	Attribution FDTP	0,00 €	1 209,97 €
74834	Compensation Taxes Foncières	4 406,00 €	4 406,00 €
74835	Compensation Taxes habitation	1 821,00 €	1 821,00 €
7484	Dot.recensement	0,00 €	682,00 €
75	Produits de Gestion Courante	14 076,00 €	14 076,71 €
752	Revenus des immeubles	14 076,00 €	14 076,71 €
76	Produits Financier		7,80 €
764	Revenus valeur mob.placement	0,00 €	7,80 €
77	Produits exceptionnels		
7718	Autres produits	13 417,00 €	13 417,31 €
TOTAL			
Recettes fonctionnement		249 653,00 €	254 799,77 €
2	EXCEDENT ANTERIEUR REPO	25 866,14 €	
TOTAL RECETTES FONC.		275 519,14 €	254 799,77 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT			64 686,28 €
INVESTISSEMENT			
		PREVU	REALISE
DEPENSES			
		2012	2012
16	Remboursement d'emprunts	9 530,00 €	10 001,26 €
165	Dépôt et cautionnement	1 310,00 €	613,46 €
20418	Tx Enfouissement La Pélu-Rodet	35 900,00 €	16 311,05 €
2042	Dissimulation F. TELECOM	0,00 €	1 333,80 €
2188	Biens imm	3 500,00 €	1 563,30 €
			(débroussailleuse- Elagueuse-tronçonn
23	Prog.globalisé 2012	7 740,00 €	4 717,04 €
	ADSL Appias	20 242,00 €	17 043,00 €
	Aménagement Mairie	199 170,00 €	0,00 €
	VOIRIE	16 500,00 €	15 594,77 €
	Fonds de concours Piboulis	10 000,00 €	0,00 €
	Intempéries 2011	28 000,00 €	0,00 €
	ONA	7 461,87 €	0,00 €
	Aménagement village St Roman	15 000,00 €	2 897,07 €
	Terr.Lot.Corniche +Local ERF	3 500,00 €	1 528,60 €
	Matériel Ecole	3 000,00 €	2 836,53 €
	Mobilier Mairie	3 500,00 €	727,00 €
	Éclairage Public	9 000,00 €	0,00 €
	Fonds de conc. Rampe Boisso.	13 050,00 €	2 416,48 €
			bornage+achat terrair DEAUX
Total Dépenses Investissement:		386 403,87 €	77 583,36 €
Solde d'exercice précédent			
41	Opérations patrimoniales-rés.voirie	11 240,00 €	8 117,04 €
Totaux restes à réaliser			33 200,00 €
Déficit reporté		0,00 €	
TOTAL DEP. INVEST.		397 643,87 €	85 700,40 €

RECETTES INVEST.					
10222	Dotation Fonds div. FCTVA		12 802,00 €	14 544,00 €	
10223	TLE		2 765,00 €	3 686,00 €	
1068	Affectation N-1		18 109,37 €	18 109,37 €	
1321	Sub.Etat		94 412,00 €	11 708,31 €	
1322	Sub.Enfouissement Région		36 706,00 €	0,00 €	
1323	Sub PED 2011		53 128,24 €	6 023,24 €	
13251	Subvention SDEE éclairage		2 000,00 €	0,00 €	2 000,00 €
1331	Dot.territoires ruraux		8 000,00 €		
1332	Amende de police		1 500,00 €	765,97 €	
1641	Emprunts		65 746,00 €	0,00 €	
165	Dépôts & Cautionnement		1 310,00 €	974,40 €	
	Total Recettes Réelles Inv		296 478,61 €	55 811,29 €	
21	Virement de la section fonct.		24 911,14 €	0,00 €	
40	Opération d'ordre		56 100,00 €	17 644,85 €	
41	Op.patri.(avance+subv.Prog. 20		11 240,00 €	8 117,04 €	
1	Excédent 2010		8 914,12 €		
	TOTAL RECETTE INVEST		397 643,87 €	81 573,18 €	
	RESULTAT INVESTISSEMENT			-4 127,22 €	

	Résultat CA 2011	Virement à La Sect.Fonct.	Résultat de L'exercice 2012	Restes à réaliser	Soldes des Restes à réaliser	Chiffres Affectation de résultat
INVEST.	8 914,12 €		-4 127,22 €	33 200,00 € 2 000,00 €	31 200,00 €	-26 413,10 €
FONCT.	43 975,51 €	18 109,37 €	64 86,28 €			90 552,42 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation de résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

Excédent de fonctionnement global cumulé au 31/12/2012 90 552,42 €

- compte 1068 (invest. Recettes) au BP 2013 26 413,10 €

- ligne 002 (excédent reporté fonct.) BP 2013 64 139,32 €

- Total affecté au c/1068 26 413,10 €

- **Vote du compte administratif: Pour: 10. Mr le Maire ne prend pas part au vote conformément à la législation.**
- **Affectation de résultats : POUR 10 CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0**
- **Vote du compte de gestion: POUR 10 CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0**

3-Demande de subvention : financement AEP Arbousse / La Rouvière :

Concerne la mise aux normes et l'approvisionnement de 17 compteurs sur ces 2 hameaux.

Le conseil prend connaissance de l'étude menée par le Cabinet GAXIEU. Ce dernier préconise la construction d'un réservoir en dur au dessus d'Arbousse, la pose de 1,5 Km de canalisation et l'installation d'une chambre et de 2 vannes près du réservoir actuel.

Possibilité pour Mr Paul DUGUA, d'Arbousse Haut, de se connecter sur ce réseau.

Montant du devis : 209.763€. Avec les honoraires et les imprévus, le total prévisionnel est de 230.739,30€ H.T.

Le Conseil Général doit étudier le dossier technique de ce projet. Il pourrait prendre en charge 50% de la dépense soit 115.369,65€. L'agence de l'eau ne finance pas ce type de travaux. D'autres compléments seront recherchés auprès du Sénateur et du Député.

Le financement serait complété par de l'autofinancement à hauteur de 35.774,14€ et un emprunt de 79.595.51€.

Délibération pour la demande de subvention :

Délibération votée à l'unanimité : POUR 11 –CONTRE : 0 -ABSTENTION : 0

4-Acquisition du terrain d'accès au Temple de la Boissonnade:

Les recherches entreprises ont permis de confirmer que Mr Pierredon est bien le propriétaire du chemin d'accès au Temple et du terrain qui se trouve sur le devant. Il est favorable pour vendre l'ensemble à la Commune au prix estimé par les domaines soit 1.750€.

Délibération pour acquérir ce terrain.

Délibération votée à l'unanimité : POUR 11 –CONTRE : 0 -ABSTENTION : 0

5-Rythme scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires:

Les Communes doivent gérer et financer la période périscolaire de 45 minutes. La loi s'applique à la rentrée 2013 mais avec possibilité de demander une dérogation d'ici le 31 mars pour reporter la mise en place à la rentrée 2014 pour pouvoir s'organiser.

Le Conseil d'école souhaite une mise en place en 2014 aux motifs que les délais sont trop courts pour pouvoir élaborer un emploi du temps hebdomadaire cohérent dans l'intérêt des élèves, mettre en place un projet éducatif territorial, permettre à la Mairie d'organiser ce temps d'activité et permettre aux parents de se réorganiser le mercredi.

Le Conseil décide de prendre sa décision lors du Conseil du mois de mars.

Fin de la séance à 11h25

Compte rendu du Conseil Municipal
Jeudi 13 mars 2013 à 20 h 30

Présents :

Monsieur Pierre FESQUET, Maire,

Mesdames : Christine CHOQUET et Marie-Christine LAUZE

Messieurs : Philippe GODE, François FAURE, Jean-Pierre PASCAL, Hugues DELEMAR, Frédéric RIGAL et Jean-Luc VEDRINES, Etienne DIVOUX,

Excusée : Sylvie JULLIAN qui a donné procuration à Christine CHOQUET

Secrétaire de séance : Philippe GODE

Compte-rendu du conseil municipal du 14 février 2013 adopté à l'unanimité.

1-Délibération sur les rythmes scolaires

Sachant que :

- La directrice de l'école part en congé de maternité
- Les parents d'élèves demandent du temps pour réorganiser la journée du mercredi
- Les enseignantes de l'école estiment que les délais sont trop courts pour construire un projet global satisfaisant l'intérêt des élèves
- La communauté de communes a besoin de temps pour élaborer un projet territorial cohérent
- La commune de Moissac doit envisager l'organisation et l'encadrement des activités péri éducatives avec du personnel qualifié
- Le projet de garderie devra être associé dans le nouveau projet

Le conseil municipal estime que la mise en place des modifications du rythme de la journée de l'élève ne paraît pas pouvoir être mise en place dans de bonnes conditions à la rentrée 2013.

Une demande de dérogation pour un report de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014 est adressée à la Préfecture et à la Direction Académique.

Votée à l'unanimité : POUR 11- CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0

2-Enfouissement du réseau électrique au Fez-Roland :

Devis fournis par le Syndicat d'électrification et France Télécom.

Il s'agit de la deuxième tranche des travaux sur le secteur.

-Génie civil ERDF dont	26392.65€
Subvention SDEE :	20466,09 €
-Génie civil France Télécom	8441,19 €
-Câblage France telecom	1039,35 €
-Eclairage Public(E.P)	1591,71 €
Quote part communale	17001,71 €
Participation Conseil Général	5920 €
Subvention SDEE 30 % sur E.P	500 €

La part communale est de 10 600 €. Il reste un résidu de l'enveloppe du député St-Léger sur la tranche câblage des réseaux du Fes Rolland qui sera lui aussi affecté au solde de cette opération.

Votée à l'unanimité : POUR 11- CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0

3- Questions diverses

- **Qualité de l'eau :**
des questions sont adressées concernant le goût de l'eau sur certains secteurs. Si des problèmes surviennent, il faut noter par écrit le lieu et la date de l'incident pour pouvoir en identifier l'origine.

- **Demande de subventions :**
Attribuées :

Amicale des Sapeurs Pompiers	306,00 €
Foyer Socio Educatif Collège (voyage, 2 élèves)	60,00 €
Ecole : subvention exceptionnelle – Equipement cour	1500,00 €
Fondation patrimoine	50,00 €
ADIL (Conseil / habitat)	40, 00 €
Association Châtaignes et Marrons	80,00 €

- **Banderole**
La commune est sollicitée pour exposer une banderole demande la libération des 4 otages de la région retenus en Afrique. Le conseil est solidaire, mais ne souhaite pas l'affichage de la banderole si elle ne s'exprime pas pour la libération de l'ensemble des otages.
- **Problèmes évoqués sur le réseau d'eau (été dernier)**
Suite à l'évocation de graves problèmes sur le réseau d'eau survenus fin août, dans le bulletin municipal, les organisateurs de la fête de St-Roman (bureau) ont adressé un courrier au conseil municipal pour se défendre de ne pas être responsable des problèmes en questions.
Le conseil municipal tient à dire que les organisateurs de la fête n'ont pas été mis en cause lors de la séance du conseil municipal du 20 septembre 2012 paru dans le bulletin municipal de Janvier 2013. Le conseil municipal ne faisait que relater des dégâts constatés, sans porter d'accusation : aucun amalgame n'a donc été fait à cette occasion.
- **Cimetière**
Une réflexion pourrait être engagée sur la question de savoir si un cimetière communal serait pertinent et souhaitable, notamment pour les habitants ne possédant pas de cimetière familial personnel.
- **Sécurité**
Malgré des demandes réitérées, la sécurisation de la Corniche des Cévennes-D9- reste en attente : limitation à 70 km/h au niveau du nouveau lotissement (près du Col de l'Exil) et mise en sécurité de la sortie de la route de Fobies. Il en est de même sur le secteur de la Pélucarie sur la D983.Des démarches auprès du Conseil Général seront reprises.

Fin de la séance à 22 h 10

Compte rendu du Conseil Municipal
Jeudi 11 avril 2013

Présents :

Monsieur Pierre FESQUET, Maire,

Mesdames : Christine CHOQUET et Sylvie JULLIAN-CHAMBOULEYRON,

Messieurs : Philippe GODE, Etienne DIVOUX, François FAURE, Jean-Pierre PASCAL, Frédéric RIGAL et Jean-Luc VEDRINES.

Excusés :

Madame Marie-Christine LAUZE a donné procuration à Mme Christine CHOQUET,

Monsieur Hugues DELEMAR a donné procuration à Mr Frédéric RIGAL.

Secrétaire de séance : Jean-Luc VEDRINES.

1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 13 mars 2013 :

Vote à l'unanimité : POUR : 11 – CONTRE : 0 – ABSTENTION : 0

2. VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2013 :

BUDGET ATELIER RELAIS 2013

BUDGET ATELIER RELAIS 2013			
	FONCTIONNEMENT	Réalisé 2012	Prévu 2013
	DEPENSES		
616	Assurances	286,02 €	299,00 €
6611	Interêts des emprunts	1 294,51 €	1 010,00 €
668	Autres charges financières	0,00 €	
6323	Impôts,taxes	0,65 €	
23	Virement section d'investissement		7 345,41 €
2	Déficit antérieur reporté		
	Total Dépenses	1 581,18 €	8 654,41 €
	RECETTES		
752	Loyers	6 374,46 €	7 605,00 €
7473	Subvention Départementale		
77	Produits exceptionnels		
2	Résultat reporté	1 240,06 €	1 049,41 €
	Total Recettes	7 614,52 €	8 654,41 €
	RESULTAT FONCTIONNEMENT		
	INVESTISSEMENT		
	DEPENSES		
1	Déficit reporté	4 712,46 €	4 983,93 €
1641	Remboursement emprunts	4 983,93 €	5 272,00 €
2313	Travaux		2 073,11 €
	Total Dépenses	9 696,39 €	12 329,04 €
	RECETTES		
21	Virement section invest.	7 189,06 €	7 345,41 €
1068	Affectation	4 712,46 €	4 983,93 €
	Total Recettes	11 901,52 €	12 329,34 €
	Resultat investissement		
	Resultat de l'exercice	0,00 €	

Loyer : dont le mois de décembre 2012 non comptabilisé en 2012.

La Coutellerie Bastide recherche un repreneur pour l'atelier relais. L'information est parue dans le journal « Relance ».

Vote du Budget de l'Atelier Relais :

Vote à l'unanimité : POUR : 11 – CONTRE : 0 – ABSENTION : 0

BUDGET VILLAGE DE VACANCES 2013

BUDGET VILLAGE DE VACANCES 2013				
FONCTIONNEMENT				
Article	DEPENSES	Réalisé 2012	Prévu 2013	Restes à réaliser
023	Virement Section Investissement		8 036,00 €	
60611	Fournitures non stockables			
61522	Entretien de batiments	8 585,00 €	17 247,89 €	
61523	Entretien voies et réseaux			
616	Primes d'assurances	1 398,34 €	1 461,00 €	
6216	Personnel	640,00 €	5 000,00 €	
6226	Honoraires			
627	Service bancaire			
63512	Taxes foncières	3 664,00 €	3 700,00 €	
6554	Agent technique com.com		1 000,00 €	
6378	Autres impots locaux	145,00 €	145,00 €	
66111	Intérêts des emprunts	2 241,60 €	1 880,00 €	
	Total Dépenses	16 673,94 €	38 469,89 €	
	Recettes			
752	Revenus des immeubles	33 439,43 €	33 439,00 €	
7911	Indemnité de sinistre	0,00 €		
OO2	Excédent antérieur reporté	0,00 €	5 030,89 €	
	Total Recettes	33 439,43 €	38 469,89 €	
	Solde de Fonctionnement	0,00 €	0,00 €	
	INVESTISSEMENT			
	DEPENSES			
1	Solde d'exercice précédent	0,00 €	14 282,10 €	
1641	Remboursement d'emprunts	14 282,10 €	8 036,00 €	
2315	Travaux village			0,00
	Traitement charpentes			
2313	Travaux village RR			
	Total Dépenses	14 282,10 €	22 318,10 €	0,00
	RECETTES			
21	Virement section de fonctionnement		8 036,00 €	
132	Subventions			
1323	Subventions région			0,00
1324	Subvention commune			0,00
	Subvention FEDER			0,00
1641	Emprunt travaux			
1068	Affectation N-1	16 193,82 €	14 282,10 €	
	Total Recettes	16 193,82 €	22 318,10 €	0,00
	Résultat D'Investissement	0,00 €	0,00 €	0,00
	Résultat de l'exercice	0,00 €	0,00 €	

6216-Personnel : concerne la charge de personnel de la Communauté de Communes pour les travaux afférents au village de vacances,

6554-Agent technique : concerne le matériel,

6611§**1641**-Remboursement d'emprunt : fin de remboursement des prêts bancaires.

Vote du Budget du Village de Vacances :

Vote à l'unanimité : POUR : 11 – CONTRE : 0 – ABSENTENTION : 0

BUDGET DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2013 –AEP-

BUDGET A.E.P.		2013		
Article	FONCTIONNEMENT	Pour Mémoire	Montant Euro	
	Dépenses	Réalisé 2012	Prévu 2013	Restes à réal.
2	Déficit fonct; reporté			
023	Virement Section Investissement		838,62 €	
6061	Fournitures non stockable	5 875,98 €	6 500,00 €	
6063	Fournitures d'entretien	1 527,54 €	1 500,00 €	
6132	Droit de passage ONF	0,00 €	0,00 €	
6152	Entretien réparation	922,94 €	1 000,00 €	
61521	Entretien Réseau communal	3 442,77 €	17 000,00 €	
61522	Entretien Fosses septiques	3 476,25 €	4 000,00 €	
6161	Primes d'assurances	540,27 €	565,00 €	
617	Etude et Recherches	2 941,48 €	3 000,00 €	
6226	Honoraires	0,00 €	0,00 €	
6227	Frais bancaires	0,00 €	0,00 €	
6228	Rémun.intermédiaires et honoraires	39,00 €	0,00 €	
6261	Affranchissements	270,31 €	0,00 €	
6262	Télécom	0,00 €	300,00 €	
6355	Prélèvement milieu naturel	1 276,97 €	1 565,00 €	
6218	Personnel extérieur	2 610,00 €	8 740,00 €	
6281	SATESE	267,03 €		
641	Charge de Personnel	0,00 €	500,00 €	
645	Charges de Sécurité Sociale	0,00 €		
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00 €	1 000,00 €	
6554	Contributions Agents	0,00 €	1 200,00 €	
6611	Intérêts des emprunts	5 155,36 €	5 140,00 €	
6615	Intérêts ligne trésorerie	0,00 €	0,00 €	
701249	Reversement Agence Pollution	2 667,60 €	3 048,00 €	
706129	Reversement Agence Modernisation	591,48 €	586,00 €	
658	gestion courante	0,71 €	0,00 €	
68111	042 Dotation Amortissement	24 474,66 €	28 496,36 €	
	Total Dépenses	56 080,35 €	84 978,98 €	

	Recettes			
70111	Vente de l'eau	23 830,44 €	23 800,00 €	
70611	Redevance Assainissement	4 154,13 €	4 100,00 €	
7068	Redev.Ass.non collectif (fosses sept.)	0,00 €	860,00 €	
7064	Location Compteurs	21 174,87 €	21 100,00 €	
706121	Redevance modernisation ass.	613,10 €	613,00 €	
701241	Redevance pollution	3 076,22 €	3 076,00 €	
704	Travaux de branchements			
748	Subvention S.D.E.E.	760,25 €	240,00 €	
747	Subvention du B.P.Commune	0,00 €	10 000,00 €	
758	Produits divers gestion courante	0,00 €		
7718	Produits exceptionnels	0,00 €		
777	042 Sub.transférés aux résultats	8 554,06 €	10 802,91 €	
2	Excédent reporté	0,00 €	10 387,07 €	
	Total Recettes	62 163,07 €	84 978,98 €	
	Solde de Fonctionnement		0,00 €	
	INVESTISSEMENT			
	Dépenses			
1	Déficit Reporté	0,00 €	31 100,02 €	
1641	Remboursement d'emprunts	5 908,25 €	7 121,00 €	
2111	Terrains Périmètre Captage			
2315	Périmètre des Captages	3 103,22 €	9 766,00 €	
	Travaux forage dirigé AEP-LE PLO	0,00 €	33 000,00 €	
	ONA (pompe doseuse boissonnade+fontain	5 661,42 €	0,00 €	
	AEP Arbousse/La Rouvière	0,00 €	230 000,00 €	
	Raccordement Appias	147 938,73 €	0,00 €	
13913-0	Reprise Subvention		9 953,82 €	
139111	Reprise Subvention	8 554,06 €	849,09 €	
	Total Dépenses	171 165,68 €	321 789,93 €	
	RECETTES			
1	Exédent reporté	0,00 €	0,00 €	
21	Virement section de fonctionnement	0,00 €	838,62 €	
1313	Subvention Département AEP Val Bécède	0,00 €		
1068	Affectation N-1	0,00 €	0,00 €	
131	Sub. C.G. Périmètre captages	0,00 €	7 000,00 €	
	Sub. Agence Bassin Périmètre Captage	0,00 €		
	Sub. ETAT Le Plô		14 850,00 €	
131	Sub. C.G. LE PLO		5 575,00 €	
131	Subvention Arbousses-La Rouvière	0,00 €	115 000,00 €	
131	Subvention C.G. Rac.Appias	41 680,82 €	22 335,18 €	Pour mémoire 64016
131	Subvention Agence Rac.appias	25 006,09 €	34 151,91 €	Pour mémoire 59158
1641	Emprunt Arbousses- La Rouvière	0,00 €	93 542,86 €	
1641	Emprunt Raccordement Appias	26 000,00 €	0,00 €	
28121	040 Amortissements Terrain	8 390,66 €	8 617,00 €	
28125	040 Amortissements Terrains Bâties	132,00 €	132,00 €	
28128	040 Amort.Mat.Expl.		36,36 €	
281531	040 Amort.réseaux AEP	9 411,00 €	13 170,00 €	
281532	040 Amort.Réseaux Ass.	6 001,00 €	6 001,00 €	
281561	040 Amort.Mat.Expl.	540,00 €	540,00 €	
	Total Recettes	117 161,57 €	321 789,93 €	

617-Etude et recherches : facturation des analyses d'eau

6262-Télécom : concerne la surveillance du réseau d'Appias,

6218-Personnel extérieur :

- En 2012 : facturation par la Communauté de Communes d'1 trimestre 2011 + 1 trimestre 2012,
- En 2013 : les 3 trimestres 2012 restants + 3 trimestres 2013,

6554-Contributions agents : concerne le matériel,

001-Déficit reporté : 31.100,02€. En attente de réception des subventions accordées.

Vote du Budget de l'Eau et de l'Assainissement Collectif –AEP-

Vote à l'unanimité : POUR : 11 – CONTRE : 0 – ABSENTION : 0

BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE 2013

BUDGET COMMUNAL 2013			
Article	FONCTIONNEMENT	Pour Mémoire	PREVU
	Dépenses	C.A. 2012	2013
11	Charges à Caractère Général	57 931,76 €	66 585,00 €
60612	Electricité	10 521,45 €	11 000,00 €
60623	Alimentation (Transport repas)	8 233,34 €	8 400,00 €
60631	Fournitures entretien	887,91 €	900,00 €
60632	Fourniture petit équipement	768,97 €	770,00 €
6064	Fournitures Administratives	1 052,27 €	1 000,00 €
6067	Fournitures scolaires	2 053,96 €	2 100,00 €
6111	Cantine	5 813,18 €	6 350,00 €
6135	Locations mobilières	12 538,84 €	8 000,00 €
61522	Entretien de batiments	2 709,25 €	8 859,00 €
61523	Entretien de voies et réseaux	3 050,52 €	9 000,00 €
6156	Maintenance	2 401,55 €	1 000,00 €
616	Primes d'assurances	953,41 €	996,00 €
6182	Documentation	154,98 €	200,00 €
6184	Versement à des organismes formation	520,00 €	500,00 €
6225	Indemnité régisseur	311,49 €	350,00 €
6226	Honoraires	156,38 €	150,00 €
6231	Annonces insertions	301,39 €	310,00 €
6232	Fêtes et cérémonies	298,39 €	500,00 €
6247	Transports collectifs	950,00 €	1 000,00 €
6248	Divers (transport repas cantine)	0,00 €	0,00 €
6251	Déplacement (frais kms Martino)	80,64 €	100,00 €
6261	Frais d'affranchissement	1 020,43 €	1 000,00 €
6262	Frais de télécommunication	1 648,12 €	2 300,00 €
627	Services bancaires	19,29 €	20,00 €
6281	Cotisations AMLOZERE	36,00 €	40,00 €
6283	Redevances OM	381,00 €	400,00 €
62878	Location tracto-pelle	150,00 €	400,00 €
63512	Taxes foncières	919,00 €	940,00 €
12	CHARGES de PERSONNEL	64 055,40 €	70 945,00 €
6336	Cotisations CNG CG	811,67 €	770,00 €
6338	URSSAF	134,17 €	135,00 €
6216	Mise à dispo.personnel technique	420,00 €	5 000,00 €
6411	Rémunération personnel titulaire	24 850,51 €	25 500,00 €
6413	Rémunération personnel non titulaire	20 185,03 €	21 000,00 €
6451	Cotisations URSSAF	13 284,30 €	14 000,00 €
6453	Cotisations caisses de retraite	1 774,49 €	1 800,00 €
6454	Cotisation ASSEDIC	1 612,48 €	1 650,00 €
6455	Cotisation assurance pers.titulaire	200,51 €	210,00 €
6456	Versement FNC SUP. FAM.	282,00 €	380,00 €
6475	Cotisation Médecine du travail	500,24 €	500,00 €

14	ATTENUATION DE PRODUITS				
739116	Reversement sur F.N.GI.R.	20 592,00 €	20 670,00 €		
65	AUTRES CHARGES DE GESTION CO	25 493,72 €	40 334,00 €		
6531	Indemnités élus	13 379,54 €	13 500,00 €		
6533	Cotisation retraite élus	471,86 €	475,00 €		
654	Admission en non valeur	0,00 €	1 000,00 €		
6553	Service incendie	7 926,84 €	8 138,00 €	Syndicat Enseignement.	897,00 €
6554	Agent com (partie technique)		1 000,00 €		
6554	Contributions organismes de regroupem	771,92 €	1 067,00 €	Syndicat Elec.	170,00 €
65748	Subventions organismes privés	2 791,00 €	5 000,00 €		
657364	Subvention Budget AEP	0,00 €	10 000,00 €		
6558	ATESAT	152,56 €	154,00 €	TOTAL C.O.R.	1 067,00 €
66	CHARGES FINANCIERES	4 395,76 €	4 538,00 €	AUTRES SUBVENTIONS	
66111	Charges d'interêts	3 789,35 €	4 538,00 €	Crèche+centre loisirs	1 415,00 €
6615	Intérêts comptes courants	306,41 €	0,00 €	Réserve	1 684,00 €
668	Frais ligne trésorerie	300,00 €	0,00 €	La Cabanarié	300,00 €
67	CHARGES EXCEPTIONELLES	0,00 €	0,00 €	Fondation Patrimoine	50,00 €
6711	Intérêts moratoires	0,00 €	0,00 €	Ecole Commune	400,00 €
673	Autres Subventions	0,00 €	0,00 €	Ecole OCCE	300,00 €
				Asso. Pompiers	306,00 €
				Foyer Socio Educatif.	60,00 €
681/042	OPERATION D ORDRE	17 644,85 €	37 760,00 €	Arche Mus.	275,00 €
	<i>(fonds concours CC 20200€</i>			ADIL	40,00 €
	<i>enfouissement réseaux 17560€)</i>			AOP Chataignes	80,00 €
23	Virement section d'investissement	0,00 €	63 090,32 €	CAUE	90,00 €
	<i>(recettes-dépenses)</i>				0
	Total Dépenses	190 113,49 €	303 922,32 €	TOTAL SUB.	5 000,00 €
	Recettes				
6419	Rbt sur rémunération personnel	639,74 €	0,00 €		
70	Produit des Services	4 806,10 €	4 800,00 €		
70323	Redevance domaine public	700,96 €	700,00 €		
7067	Redevance Service Péri-scolaire	4 105,14 €	4 100,00 €		
73	IMPOTS ET TAXES	92 532,62 €	93 257,00 €		
73111	Impôts ménages	86 296,00 €	88 479,00 €		
73111	Taxe additionnelle FNB		793,00 €		
73112	CVAE	1 072,00 €	955,00 €		
73114	IFER	1 530,00 €	1 530,00 €		
7381	Taxe Addi. Droits Mutation	3 634,62 €	1 500,00 €		
74	Dotations et Participations	129 319,49 €	127 361,00 €		
7411	Dotation forfaitaire	89 561,00 €	89 666,00 €		
74121	Dot Solidarité Rurale	18 455,00 €	19 274,00 €		
74127	Dotation Nationale de Péréquation	4 410,00 €	4 774,00 €		
742	Dotation Elus locaux	2 734,00 €	2 797,00 €		
7474	Participation école externe	5 724,60 €	5 000,00 €		
74718	Autres (cantonnales+contentionx CNI	256,92 €	0,00 €		
7483	Attribution Péréquation	0,00 €			
74814	Compensation pertes TP/CFE	59,00 €	41,00 €		
74833	Dotation réforme TP/CFE	0,00 €	4,00 €		
74832	Attribution FDTP	1 209,97 €	0,00 €		
74834	Compensation Taxes Foncière	4 406,00 €	4 274,00 €		
74835	Compensation TH	1 821,00 €	1 531,00 €		
7484	Recensement	682,00 €			
75	Produits de Gestion Courante	14 076,71 €	14 365,00 €		
752	Revenus des immeubles	14 076,71 €	14 365,00 €		
758	Produits gestion courante				
76	Produits Financiers	7,80 €	0,00 €		
768	Produits Financiers	7,80 €			
77	Produits exceptionnels	13 417,31 €	0,00 €		
7718	Autre produits exceptionnels		0,00 €		
	Total	254 799,77 €	239 783,00 €		
2	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE 2	25 866,14 €	64 139,32 €		
	Total Recettes	280 665,91 €	303 922,32 €		

	INVESTISSEMENT	C.A.	Prévu	Reste à Réaliser
	Dépenses	2012	2 013	
1641	Remboursement d'emprunts	10 001,26 €	8 900,00 €	
165	Dépôts et caution. Reçus	613,46 €	610,00 €	
20418	sub équip autres org publics	17 644,85 €	17 560,00 €	Dt 10600 € FES ROLLAND 2012
204151	Sub équip CC Rampe Boissonnade	0,00 €	10 200,00 €	
204151-	Sub équip CC Piboulio	0,00 €	10 000,00 €	
238	Prog.globalisé 2012	4 717,04 €		
238	Prog. Glob. 2013 VOIRIE LE SALT		40 700,00 €	
2112	Frais géo. rampe la boissonnade+terrain	2 416,48 €	0,00 €	
2112	Acquisition terrain temple la Boissonnade	1 528,60 €	4 500,00 €	
2151	Amende police (voirie)	15 594,77 €	0,00 €	
2183	meublier fetes et ceremonies	0,00 €	2 000,00 €	
2151	Voirie (panneaux+le mas+moulin etc.)	1 563,30 €	0,00 €	
2151	preparation voirie le salt	0,00 €	6 000,00 €	-5000
2151	Mur de soutènement VC N° St Roman		0,00 €	
2315	Génie Civil Appias	17 043,00 €	0,00 €	
2315	GENIE CIVIL FES ROLLAND		8 450,00 €	
2315	Aménagement Mairie	0,00 €	200 000,00 €	
2315	Aménagement Village St Roman	2 897,07 €	0,00 €	10600 CLOTURE village
2151		0,00 €	0,00 €	
2151	Intempéries Novembre 2011	0,00 €	28 000,00 €	
2183	Matériel Ecole	2 836,53 €	1 500,00 €	
2183	Matériel Informatique Secrétariat	727,00 €	2 000,00 €	
2315	Eclairage Public Fez Rolland+mises norm	0,00 €	1 600,00 €	7000 EP FES ROLLAND
2315	Eclairage Public St Roman	0,00 €	0,00 €	
2315	Opération Non Affectée	0,00 €	24 590,00 €	5000 bancs +cache containers
2151-041	PROG.GLOBALISE 2012	8 117,04 €		
2151-041	PROG.GLOBALISE 2013 le Salt		52 000,00 €	
	Total Dépenses	85 700,40 €	418 610,00 €	22 600,00 €
				441 210,32 €
	Recettes			Reste à réaliser
10222	Dotation Fonds div. FCTVA	14 544,00 €	7 100,00 €	
10223	Taxe Locale d'Equipement	3 686,00 €	2 912,00 €	
002	Excédent reporté inv. N-1	8 914,12 €	4 786,90 €	
21	Virement section fonctionnement		63 090,32 €	
1068	Affectation N-1	18 109,37 €	26 413,10 €	
	subvention PEVC 2012 Conseil General		5 350,00 €	
	subvention PED 2012 Conseil General	6 023,24 €	5 920,00 €	
	subvention PED 2013 Conseil General		5 920,00 €	
1342	Sub. Amendes de police	765,97 €	0,00 €	
1321	Sub. Sénateur ADSL APPIAS	0,00 €	6 400,00 €	
1321	Subvention DETR Aménagement Maire	0,00 €	66 612,00 €	
1321	Subvention Depute enfouissement rese	11 708,31 €	8 290,00 €	
1321	Subvention ETAT Intempéries 2011	0,00 €	7 942,00 €	
1322	Subvention Région Intempéries 2011	0,00 €	2 723,00 €	
1322	Subvention Région Aménagement Mairie	0,00 €	33 306,00 €	
1323	Sub.Dép. Intempéries 2011	0,00 €	2 269,00 €	
1323	Sub.Dép. Aménagement Mairie	0,00 €	33 306,00 €	
13251	SUB. SDEE EP fez rolland	0,00 €	500,00 €	2 000,00 €
165	Caution	974,40 €	610,00 €	
1641	Emprunt aménagement mairie		33 000,00 €	
1641	Emprunt mairie TVA Court Terme 2ans		33 000,00 €	
238/041	avance immo PROG. GLOBALISE 2013	0,00 €	40 700,00 €	
238/041	avance immo PROG. GLOBALISE 2012	4 717,04 €	0,00 €	
1323/041	Part.SDEE Prog. Globalisé 2013	3 400,00 €	11 300,00 €	
28048	/040 Dotation Amortissement	17 644,85 €	37 760,00 €	2 000,00 €
	Total Recettes	90 487,30 €	439 210,32 €	441 210,32 €
	Restes a réaliser			
	RESULTAT EXERCICE			

6135-Locations mobilières : Concerne la photocopieuse. La baisse induite par le nouveau contrat commence à s'appliquer en 2013,

6262-Frais de télécommunication : la commune prend en charge l'abonnement Internet de l'école,

6216-Mise à disposition de personnel technique :

- En 2012 : facturation par la Communauté de Communes d'1 trimestre 2011 + 1 trimestre 2012,
- En 2013 : les 3 trimestres 2012 restants + 3 trimestres 2013,

Vote du Budget de la Commune 2013

Voté à l'unanimité : POUR : 11 – CONTRE : 0 – ABSENTENTION : 0

3. INSTALLATION DE 3 FONTAINES :

Installation de 3 fontaines achetées par la Mairie avec compteurs et évacuations,

Lieux d'installation : Dans la cour de la Mairie et à Saint Roman, près de la Maison Flayol et sur le terrain de jeux, Travaux en mai ou juin,

Prix : 1.393,50€ HT.

Délibération votée à l'unanimité : POUR : 11 – CONTRE : 0 – ABSENTENTION : 0

4. TAUX D'IMPOSITIONS :

Mr le Maire présente une situation effectuée par la Trésorerie du Collet de Déze avec différents scénarios : variations de -2%, -1%, +1% des taux. Après discussion, le Conseil Municipal délibère et vote une augmentation de 1% pour coller à l'inflation annuelle et ainsi préserver la capacité de fonctionnement de la Commune.

Délibération votée à l'unanimité : POUR : 11 – CONTRE : 0 – ABSENTENTION : 0

5. SUBVENTIONS DEMANDEES ET ACCORDEES :

- CAUE : 90€,
- Ecole OCCE : 300€,
- Ecole de la Commune : 400€,
- CASCL La Cabanarié : 300€ (sous réserve de réalisation des travaux),
- Association des Pompiers : 306€,
- Arche musicale : 275€
- En réserve : 1 684€,

6. CONVENTION AVEC LA SAFER POUR L'ACQUISITION DES PERIMETRES DE PROTECTION DES CAPTAGES :

La Commune vient de terminer la procédure administrative de régularisation de ses captages. Elle rentre à présent dans la phase de mise en œuvre des arrêtés préfectoraux du 27 novembre 2012. La première phase consiste à acquérir les parcelles ou parties de parcelles nécessaires à l'établissement des périmètres de protection immédiate définis

A cet effet, nous sollicitons le concours de la SAFER pour assurer la maîtrise foncière.

Coût de cette Maîtrise d'œuvre : 2.000€.

Délibération votée : POUR : 10 – CONTRE : 0 – ABSENTENTION : 0.

Jean-Luc VEDRINES n'a pas souhaité participer au vote, étant nu-proprétaire d'une parcelle.

7. CREATION D'UN SITE INTERNET INTER-COMMUNAL :

Le devis présenté par la Communauté de Commune est de 7.200€ avec une demande de participation maximale par commune de 900€.

Le fonctionnement du site sera pris en charge par un agent de la Communauté de Communes.

Le Conseil donne un accord de principe pour participer au financement de ce site mais le montant du devis semble exorbitant.

Nous demandons à la Communauté de Communes de faire établir 3 devis d'un montant maximum de 2.000€.

8. RESEAU TELECOM: APPIAS ET ST ROMAN DE TOUSQUE :

APPIAS : Le hameau est desservi avec un débit constaté de 1MO Internet .Des problèmes de connexion sont constatés sur certaines habitations (vétusté de la ligne) et une intervention des services France Telecom a été demandée.

SAINT ROMAN DE TOUSQUE : mauvais fonctionnement et fonctionnement aléatoire.

Rencontre programmée avec le technicien de France Télécom pour étudier l'acheminement de la ligne du Fez-Rolland vers St Roman.

9. REPAS CHAMPETRE ANNUEL DE LA COMMUNE :

Il se déroulera le samedi 25 mai à ST Roman de Tousque

La séance est levée à 0h00.

Compte rendu du Conseil Municipal du 23 mai 2013

Présents

M. FESQUET Pierre, Maire

Mesdames CHOQUET Christine- LAUZE M.Christine-JULLIAN-CHAMBOULEYRON Sylvie-

Messieurs :- DIVOUX Etienne- FAURE François- RIGAL Frédéric- DELEMAR

Hugues - PASCAL J.Pierre

Excusé : M. GODÉ Philippe

M. VEDRINES J.Luc donne pouvoir à M. FAURE François

Secrétaire de la séance:

M.Etienne DIVOUX

Ordre du jour:

Nomination secrétaire de séance

* Délibérations :

1- Délibération pour la convention ATESAT

2- Achat de panneaux signalisation territoire "Causses Cévennes"

3- Convention chantier ABPS

* Hébergement du site de Moissac

* Questions diverses.

Délibérations du conseil:

1/ Convention ATESAT avec la DDT : M. le Maire rappelle la nécessité de renouveler cette convention avec la DDT qui aide la commune dans ses missions de base : logement - habitat et voirie (en particulier dans les programmes globalisés) et ses missions complémentaires à savoir l'aménagement de carrefour - classement des voies communales qui est en relation directe avec la Dotation Globale Forfaitaire.

Il précise qu'il faudrait utiliser plus cette aide avec les services de la DDT en ce qui concerne les bâtiments avant de faire intervenir un architecte (coût plus élevé).

La cotisation est de 152 €/an

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

2/ Commande panneau d'information : M. le Maire donne lecture du courrier envoyé par l'Entente Interdépartementale des Causses et des Cévennes reçu le 10 Mai.

Celle-ci propose l'acquisition de panneau d'information "Causses et Cévennes Patrimoine Mondial de l'Unesco.

Les membres du conseil précisent que la commune de Moissac n'est pas inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO mais qu'il serait intéressant de placer ce type de panneau à côté de la Stèle à St Roman de Tousque. En effet, depuis ce site, le public a une vue sur le territoire classé patrimoine de l'UNESCO.

Le coût du panneau et du mat est de 271 € TTC. En fonction des besoins recensés sur le territoire, l'Entente pourra organiser un groupement de commandes permettant ainsi d'en réduire le coût.

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

3/ Convention de partenariat : M. le Maire présente au conseil municipal une nouvelle demande de l'organisme de formation "Artisans Bâtisseurs en Pierres Sèches" (ABPS) intitulé : Certificat de Qualification Professionnel niveau II.

Les ABPS propose la restauration du mur de clôture descendant vers le parking de la mairie.

Les objectifs de la formation :

* **Apporter** les connaissances théoriques, pratiques et techniques nécessaires pour la restauration des ouvrages en pierre sèche,

* **Faciliter** les rencontres des stagiaires avec les entreprises spécialisées

* **Permettre** de préparer l'épreuve du Certificat "ouvrier professionnel en pierre sèche".

Les propositions financières sont les suivantes : coût des repas des stagiaires et de leur formateur - coût de l'hébergement et achat des pierres - soit un total d'environ 3 000 €.

La date d'intervention des travaux serait Septembre/Octobre 2013.

M. le Maire précise également que ces travaux n'étant pas prévus au Budget Primitif 2013 pourrait être mandatés sur le Programme Voirie mais qu'il serait aussi nécessaire d'attendre le résultat de l'appel d'offres du Programme Globalisé sur le Salt.

Après ces recommandations, le conseil municipal fait remarquer également qu'il serait judicieux de prévenir le propriétaire riverain de ce mur.

Les membres du conseil donne mandat au Maire pour signer cette Convention si toutes les conditions sont respectées.

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

4/ Affectation PED 2013 :

Le Conseil Général a attribué la somme de 5 920 € pour le Plan d'Equipement Départemental 2013.

Lors de la séance du 13 mars 2013, il avait été convenu d'affecter la somme du PED 2013 aux travaux 2ème tranche d'enfouissement du réseau électrique du Fez Rolland mais la délibération n'avait pas été prise.

Les membres du conseil municipal adopte donc cette délibération à savoir :

France Télécom 8 441.19 €

ERDF 5 926.56 €

TOTAL 14 367.75 €

Participation 2013PED 5 920.00 €

Quote part communale 8 447.75 €

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

5/ Attribution de demande de subventions :

M. le Maire évoque les demandes d'aide financière faites par :

* L'Eveil aquatique en cévennes : l'activité natation grâce à la piscine privée du Mas d'Arbousses a toujours autant de succès mais pose toujours des problèmes de trésorerie à cette association qui sollicite une nouvelle fois la commune.

Le conseil municipal, comme les années précédentes, propose une subvention de 100 €

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

* Le Foyer rural de la vallée française : M. le Maire rappelle que le Foyer Rural de la vallée Française organise de nombreuses manifestations, celui-ci demande un soutien financier pour l'année 2013 de 500 €. Pour M. le Maire, l'objectif serait qu'il y ait au moins un spectacle organisé sur la commune.

Les membres de l'assemblée sont d'accord avec la réserve du maire.

POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

6/ Site internet Intercommunal :

Lors du dernier conseil, la demande de la communauté de communes pour le financement du site (soit 900 €/commune) n'était pas très clair aussi le conseil municipal de Moissac ne s'était pas prononcé et a demandé plus d'informations.

Ce site permettrait :

* d'informer les habitants sur la vie administrative, sociale, culturelle etc...du territoire,

* de partager des documents de manière confidentielle et sécurisée pour les élus et les secrétaires de mairie.

Le coût serait de **5 684.60 € TTC** soit **710.60 €** par commune.

POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

7/ Création d'un dépôt de livres communal :

M. le Maire a rencontré M. le directeur de la Bibliothèque Départementale pour une journée de travail concernant les missions de la BDP. La BDP propose de créer une bibliothèque de type dépôt, c'est le classement le moins contraignant il suffit d'une seule personne référente et d'un espace approprié.

Cet espace est proposé dans l'école à St Roman de Tousque.

POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

8/ Convention :

Une convention doit être signée avec le club des Aînés Ruraux afin de régulariser l'occupation de la salle du conseil municipal

QUESTIONS DIVERSES :

La route du Tourel VC 14 a été recalibrée partiellement (entreprise Rouvière), cette opération a fait l'objet d'une participation du Groupement Forestier. Cette voirie a été prise en compte dans le cadre des dégâts causés par les "intempéries 2011" ; la portion recalibrée sera donc retirée du marché qui avait été attribué à l'entreprise Legrand (coût évalué à 3000 €). Cette économie permettra d'effectuer des travaux sur la route du lotissement de la Corniche

Fête des écoles : 21 juin 2013

Ball Trap à St Roman : 22 Juin 2013

Repas de la commune : 25 Mai 2013

Compte –rendu du Conseil Municipal

JEUDI 29 AOUT 2013

Présents :

Monsieur FESQUET Pierre, Maire

Mesdames : JULLIAN-CHAMBOULEYRON Sylvie, CHOQUET Christine, LAUZE Marie-Christine

Messieurs : GODE Philippe, DIVOUX Etienne, PASCAL Jean-Pierre, VEDRINES Jean-Luc, FAURE François, RIGAL Frédéric, DELEMAR Hugues.

Secrétaire de séance : JULLIAN-CHAMBOULEYRON Sylvie

I -DELIBERATIONS :

1- Répartition des sièges au conseil communautaire pour 2014.

Le conseil communautaire est actuellement pourvu de 26 sièges. La réforme territoriale prévoit pour les prochaines échéances municipales de revoir la répartition du nombre de siège par commune. La préfecture propose **17 sièges** répartis comme suit:

-Bassurel, Molezon, Gabriac : 1 délégué par commune

-Saint Martin de Lansuscle, Le Pompidou, Moissac Vallée Française : 2 délégués par commune

-Sainte Croix Vallée Française : 3 délégués

-Saint Etienne Vallée Française : 5 délégués.

Le conseil communautaire peut revoir à l'amiable la répartition des sièges avec la possibilité d'avoir **jusqu'a 21 délégués**.

Mr le Maire présente la proposition du bureau de la communauté de commune validé par le conseil communautaire à savoir :

Deux représentants minimum par commune.

Un représentant de plus pour la commune entre 200 et 400 habitants.

Le reste inchangé.

La nouvelle répartition proposée est la suivante :

-Bassurel, Molezon , Gabriac : 2 délégués par commune .

-Saint Martin de Lansuscle, Le Pompidou : 2 délégués par commune.

-Moissac Vallée Française : 3 délégués.

-Sainte Croix Vallée Française : 3 délégués.

-Saint Etienne Vallée Française : 5 délégués.

DELIBERATION 1 : POUR 11 CONTRE 0 ABSTENTION 0

Les élus représentants les communes au sein du conseil communautaire seront désormais pris dans l'ordre du tableau : le Maire-1^{er} Adjoint –le 2eme adjoint etc..

2-Réclamation : versement du solde de la subvention de l'AEP d'Appias.

Rappel: le montant initial du marché était de 128 032,09€. Les financements obtenus étaient de 50% du Conseil général et de 30% de l'agence de l'eau. A ce jour un reliquat de 8310,95€ de crédits de l'agence de l'eau ne nous a pas été versé.

La commune a dû faire face à la défaillance de l'entreprise qui devait effectuer le forage dirigé (Technofor) et pour ce lot a dû relancer une consultation.

Sur les deux entreprises qui ont répondu, la moins disante était à 40600€, soit plus du double du premier marché (19500€).

La commune a dû s'affranchir de 21100€ supplémentaires.

Le conseil général a attribué une subvention à hauteur de 50% du premier marché passé (64016€). Sachant que le Conseil General reverse pour l'agence de l'eau les subventions octroyées par cette dernière, Mr le Maire propose d'employer ce reliquat de 8310.95€ en complément de l'enveloppe du Conseil General qui ne finançait plus à hauteur de 50%

l'opération .Cette régularisation permettrait à la commune de ne pas être pénalisée par la défaillance de l'entreprise.

DELIBERATION 2 : POUR 11 CONTRE 0 ABSTENTION 0

3-Eau et assainissement:

Nouveau plan de financement du projet de mise aux normes du réservoir de Rodet et renouvellement de la desserte de l'AEP ARBOUSSES- LA ROUVIERE.

Une circulaire de l'agence de l'eau fait état d'une nouvelle campagne d'aménagement des réseaux d'AEP et d'assainissement : renouvellement des infrastructures 2013-2020.

Le projet de renouvellement des canalisations des deux hameaux et de créations de réservoir, de local technique d'acquisitions d'équipement rentrent dans ce cadre. (Département très rural)

a)- Au titre du renouvellement des infrastructures, le montant estimatif établi par le maître d'œuvre s'élève à 123404€. Le financement proposé est le suivant :

- Conseil General 30% 37021,20 €
- Agence de l'eau 50% 61702 €
- commune 24680 €

b)- Au titre de la création d'un réservoir, d'un local technique, le montant estimatif s'élève à 49010 €.

Au titre de l'acquisition d'équipement et hydraulique et électromécanique : 37349€

Soit 86359€ de nouvelles réalisations.

Le financement proposé est le suivant:

- Conseil General 50% 43179,50 €
- Agence de l'eau 30% 25907,70 €
- Commune 20% 17271,80 €

c)- Au titre des honoraires du maître d'œuvre : 20976,30€

- Conseil général 30% 6292,89 €
- Agence de l'eau 30% 6292,89 €
- Commune 40% 8390,52 €

Le plan de financement est le suivant : Sur une dépense globale estimée de 230739.30€ :

- Conseil général: - 86493,59 €**
- Agence de l'eau: - 93902,59 €**
- Commune: - 50342,82 €**

DELIBERATION 3: POUR 11 CONTRE 0 ABSTENTION 0

Lecture du courrier en date du 19 août 2013 de 3 fromageries (Cooperative « Fromagerie des Cévennes », deux fromageries fermières EARL Issarte, Aurore et Patrick Carly) concernées par le réseau de distribution de Rodet. Ces fromageries demandent si le réseau public ne pourrait pas bénéficier d'un traitement UV de l'eau qui permettrait d'améliorer la qualité gustative et visuelle des produits (fromages) en éliminant une flore perturbatrice à l'affinage du fromage. Opération qui peut se faire en complément ou en substitution de la chloration. Le projet s'il se faisait n'apporterait pas une même réponse à chaque exploitation. Dans le cas du traitement UV, il est préférable de positionner le néon au plus près des exploitations et non pas en sortie de bassin qui ne garantit pas une contamination sur le réseau (c'est pour cela que la commune a choisi la technique de la chloration car elle garantit une sécurité jusqu'en bout de réseau).

Il est possible que la commune puisse aider ces entreprises par un appui technique (analyses) ou une participation financière à condition qu'une autre collectivité intervienne (Conseil General, Conseil Régional.)

4- Ouverture de crédits: afin de procéder au règlement des majorations (+10%) des redevances annuelles réclamées par l'Agence de l'eau : défaut de déclaration à la date demandée. Elles ont été déclarées avec deux jours de retard (2 avril au lieu du 31 mars). Dans un premier temps un recours gracieux, rejeté, avait été demandé par la commune. Mr le Maire propose de régulariser rapidement et d'être plus vigilant sur les prochaines échéances.

Entretien réseau communal -534€
Amendes fiscales et pénales +534€

DELIBERATION 4 : POUR 11 CONTRE 0 ABSTENTION 0

5-Transformation du CDD de l'ATSEM en CDI : Mme Chantal Rigal

DELIBERATION 5 : POUR 11 CONTRE 0 ABSTENTION 0

6-Amélioration de la desserte Internet et du réseau téléphone

Beaucoup de réclamations sont parvenues à la mairie concernant la desserte internet et le réseau téléphonique qui ne fonctionnent pas principalement sur Saint Roman et depuis peu sur Moissac. Mr le Maire propose au conseil de délibérer sur cette problématique et d'adresser à ORANGE les demandes des résidents à savoir:

- Moderniser les infrastructures qui sont très vétustes (surtout sur st Roman)
- Augmenter la capacité des lignes (idem).
- Sortir les lignes situées actuellement sur les terrains privés (passage à travers bois) .

DELIBERATION 6: POUR 11 CONTRE 0 ABSTENTION 0

II.

a) Financement définitif de la mairie et nouvelles affectations

A ce Jour les Subventions obtenues sont les suivantes

40% Etat : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux

20% Conseil General.

Le taux maximum de financement pour ce type d'opération s'élève à 60%.

Mr le Maire présente le plan prévisionnel de démarrage de l'opération.

Octobre : Lancement du Dossier de Consultation des Entreprises (après validation du DCE par le conseil).

Novembre : Retour des enveloppes.

Décembre : Attribution du marché.

Janvier, Février: Début des travaux.

Juillet : Réception des travaux.

Le projet sera à cheval sur deux années.

Actuellement nous avons 100 000 € (arrondi) de subventions sur 167 000 € HT de travaux plus 33000€ de TVA.

L'emprunt souhaité est de 40 000€ accompagné d'une ligne de trésorerie de 100 000 € pour financer la TVA et les attentes de versement des subventions. La Caisse d'épargne a répondu favorablement à cette demande. La banque postale et le Crédit Agricole se prononceront à la rentrée de septembre.

Si le marché définitif s'élève à 167 000€ HT, il sera nécessaire d'inscrire 27 000€ au prochain budget pour financer le HT. 100 000€ (subvention) + 40 000€ (emprunt)+27 000€(apport de la commune)+33000€ TVA remboursable (ligne de trésorerie)=200 000€.

66000 € d'emprunt étaient prévus au budget 2013(50%Long Terme -50%Court Terme).

b) Les travaux réalisés :

-Pour la préparation de la voirie du Salt, il était prévu 6000€. 2500€ ont été utilisés (abattage d'arbres). Solde 3500€

-Pour la réparation des dégâts des intempéries de 2011, il était prévu 28000€ au budget 2013. 3000€ (aménagement du chemin du mas) ont été payés sur 2012; En mai 2013 le groupement forestier de la vallée française qui a repris une partie de la route du Tourel nous laisse envisager 2500€ d'économie. Solde 5500€

Une enveloppe de 24 590€ était prévue pour des opérations non programmées à la constitution du budget: Ont été affectés :

- 9600€ pour le complément de travaux (400M de plus) sur la route du Salt (travaux réalisés).

- 1500€ emplois partiels lot de la corniche + st Roman (reprise du goudron) (travaux réalisés).

- 2500€ les emplois partiels de la route d'Appias (affaissement) (réalisé).

- 1400€ consolidation clôture de st Roman (réalisé).

c) Nouvelles propositions : -

-Reprise de certaines parties du socle des clôtures de Valbécède et apport de terre (gratuit), enduits sur 103 ML : 1800€

-Mobilier de l'école : achat d'armoires pour le stockage de la vaisselle, infirmerie, literie etc. Pour l'école et mobilier pour le dépôt de livres de la bibliothèque. : Environ 1500€.

-Logement de la mairie : amélioration du chauffage du logement situé sur l'actuelle salle du conseil : pose d'un conduit de fumée (gainage intérieur), confection de 3 chevêtres, mise en place de protections, fourniture et pose d'un poêle Gaudin. (Entreprise : Pierre Michel Durand) Somme affectée 6000€.

d) Garderie communale : décision ajournée.

d) Travaux villages de vacances :

Environnement paysager : il faut prévoir des travaux de débroussaillage, d'élagage et de taille qui seront réalisés par les employés intercommunaux pour satisfaire aux normes de débroussaillage (périmètre de 50 mètres autour des résidences)

e) Artisan Bâtitteur en Pierres Sèches

Une session de formation à la technique de construction de murs en pierre sèche est prévue entre le 05 et le 15 Novembre 2013

Les travaux sont prévus sur le mur qui sépare l'accès à l'ancienne cour de l'école et le jardin attenant (famille Castanet). Les employés communaux feront les travaux de démolition et de préparation. La commune prend en charge les repas du midi, le logement des participants et fournit deux camions de pierres à bâtir. Six stagiaires et deux formateurs exécuteront le travail.

f) Nouveau lieu d'implantation de la colonne de tri

Le site proposé est situé sur le terrain, propriété de la communauté de commune, qui jouxte la station d'épuration de la fromagerie. L'accès est existant. Il faudra aménager le site pour qu'il s'intègre dans le paysage. Il faut étudier le projet (nuisances sonores, aménagement) et le soumettre à l'avis du SDEE(ou le prendre comme maître d'œuvre).

Questions diverses

Sur la façade de la Mairie, au sujet de la plaque du monument aux morts.

Les noms des victimes de la guerre 1914-1918 sont devenus au fil du temps illisibles. Une réfection de la plaque sera mise à l'étude avec toutes les précautions qui doivent accompagner ce type de restauration.

La séance est levée à 23H00.

Compte -rendu du Conseil Municipal
JEUDI 10 OCTOBRE 2013

Présents :

Monsieur FESQUET Pierre, Maire

Mesdames : JULLIAN-CHAMBOULEYRON Sylvie, CHOQUET Christine

Messieurs : GODE Philippe, DIVOUX Etienne, PASCAL Jean-Pierre, VEDRINES Jean-Luc, FAURE François, RIGAL Frédéric, DELEMAR Hugues.

Absents excusés : Mme LAUZE Marie, Christine, procuration à Mme Sylvie Jullian-Chambouleyron.
Mr Frederic RIGAL, procuration à M. Hugues DELEMAR.

Public : 2 personnes

Secrétaire de séance : Mr Etienne DIVOUX

1/ Délibérations :

- **D1 : avenant pour travaux d'enfouissement des réseaux sur le Fez Rolland en 2012 :**

Les travaux d'électrification désignés ci-après étant achevés, l'entreprise chargée de leur réalisation a adressé son décompte au SDEE pour un montant supérieur à l'estimation réalisée.

Le fonds de concours sollicité auprès de notre commune est donc revu en conséquence. D'un montant initial de 10 506.74 € il s'établit désormais selon le plan de financement suivant

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Enfouissement Fez Rolland		Participation SDEE	21 510.02 €
sur le poste Reynaldès	33 622.34 €	Fonds de concours de la commune	
		Montant HT des travaux moins 8 branchements à 2000 €)	12 112.32 €
TOTAL	33 622.34 €	TOTAL	33 622.34 €

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

- **D2 : RPQS eau et assainissement**

A la lecture du RPQS 2012 eau, le conseil municipal s'étonne de :

1°) dans la partie "tarification de l'eau" pourquoi indiquer le tarif 2013 ?

2°) dans la partie "indicateur de performance" qualité de l'eau, pourquoi 3 prélèvements non conformes ? Est-ce ceux prélevés à la source ? Il n'est pas spécifié si les résultats sont à la source ou à la distribution ? Cela est totalement différent car à la distribution, l'eau est traitée.

D'ailleurs, l'ARS n'a émis aucune recommandation en 2012

POUR : 0

CONTRE : 0

ABSTENTION : 11

D 3 : Atelier Relais

La SCI Bastide demande la prise en charge par la commune de travaux de grosses réparations :

- Sachant que le bâtiment construit en 2002 et que le 30/09/2016, la propriété de l'immeuble sera transféré à la SCI,
- Sachant que cette opération représentait un pari audacieux pour la commune et les preneurs. Elle avait pour but de dynamiser l'activité économique.
- Sachant que le loyer est révisé annuellement, régulièrement acquitté, il couvre les charges d'emprunt et assurance.
- Sachant qu'en 2013 un excédent prévisionnel d'investissement s'élève à 2 073.11 €.
- Compte tenu de ces circonstances, de la volonté affichée de la commune à soutenir l'activité et les entreprises en période de difficulté économique.
- Proposition : affecter une partie de la somme budgétaire (908.86 € TTC) à la prise en charge des travaux de grosses réparations du bâtiment, (intervention sur rideau métallique de l'entrée et remplacement du moteur), dans le but de sécuriser le bâtiment ; ce dysfonctionnement dure depuis plusieurs années.

POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 2

3/ Fonds de concours :

Accès au Temple de la Boissonnade aux Personnes à Mobilité Réduite : 10 200 €

Calendrier prévisionnel de l'opération : 22 Octobre lancement du DCE. L'opération doit être impérativement terminée au 30/06/2014 ;

M. le Maire rappelle que la participation de la commune pour cette opération est de 10 % du montant estimatif des travaux ; l'acquisition des parcelles pour l'accès au Temple a été soldée en 2013 auprès des propriétaires : M. Pierredon - M. Déaux et à l'Eglise Protestante Unie de la vallée française.

4/ Fonds de concours :

Maison des arts et des sports : 10 000 €

Le Piboulis a été démonté, chantier qui a été surveillé de près à cause de l'amiante et c'est la commune de Ste Croix V.Fse qui a pris à sa charge cette partie des travaux.

Le projet devrait commencer début Janvier 2014 pour se terminer en Décembre 2014.

5/ Bibliothèque et cantine St Roman de Tousque (1500 € + 1000 € = 2500 €)

Investissement 2014 : devis pour renouvellement des huisseries + isolation thermique murs extérieurs : demande de subvention auprès de l'Etat et de Département.

La bibliothèque se fera dans le local de la cantine avec une cloison de séparation sur laquelle seront fixées des étagères pour recevoir les livres du bibliobus.

Laurie MERCIER sera responsable de cette bibliothèque et l'ouverture au public se fera tous les 15 jours le jeudi pendant 2 h (17 h à 19h).

Quant au logement au-dessus de l'école, le conduit de cheminée devra être re-gainé jusqu'au toit car il y a des problèmes d'odeur et de coulures dans l'appartement.

6/ Aménagement de la Mairie : plan définitif et DCE

Nouveau plan de financement au 27/09/2013 : le 27/09 la Région nous a attribué une subvention de 26 530 € pour l'Aménagement de la Mairie.

Nous ne devons pas dépasser le taux de 60 % de subvention sur cette opération : actuellement le montant total de subvention s'établit à 126 409.24 € (Etat+Région+Département) sur un montant estimatif des travaux de 166 530.61 € (en pourcentage 76 %).

Le Département devrait réduire sa participation et la porter à 33 267 – 26 530 = **6 737 €**

Dans le cadre de la 2ème tranche de travaux (toiture + façades + programme économie énergie, la commune sollicitera le département).

Avant que les travaux ne commencent, il faut prévenir le club qui vient tous les jeudis après-midi dans la salle de la Mairie. Une solution devra être trouvée pendant la durée des travaux.

7/ Village de Vacances :

Le classement des villages de vacances est une nécessité commerciale et fiscale pour la SELO. Après le Mas et Villefort, La SELO a entrepris de démarrer la procédure pour les villages de Barre des Cévennes et de St Roman de Tousque. Le cabinet CBH assiste la SELO pour cette démarche afin d'aboutir à un classement avant la fin de l'année à Barre et au printemps pour St Roman. Ce cabinet va certainement nous contacter pour nous demander de formaliser par convention les autorisations accordées aux vacanciers pour l'utilisation d'espaces publics ou la participation à des animations culturelles ou sportives locales.

8/ Formation A.B.P.S. : chantier école construction du mur en pierre sèche à proximité de la Mairie :

Coût estimatif : matériaux : 2 camions = 2260 € (65 €/m³x24 + 2x350 €) = 2 260.00 €
Hébergement : 15 € x6 x10 = 900.00 €
Restauration : 6 x 10 x12 = 720.00 €

L'hébergement se fera dans les gîtes de M. LENA William et la restauration sera portée par Florie VEDRINES.

Les agents intercommunaux ont démolé le vieux mur avant l'arrivée des stagiaires. Les travaux débuteront le Lundi 4 Novembre et dureront 2 semaines.

9/ Réponse Orange à la dernière délibération :

Les services techniques ont travaillé sur votre réclamation relative à la qualité de notre réseau téléphonique.

Une première intervention avait été faite en mai pour refaire plusieurs joints d'étanchéité suite à impacts de foudre et présence d'eau.

Vient de se terminer le changement de 120 mètres de câble 8 paires présentant des défauts non réparables. Suite à cela une campagne d'essais de l'ensemble des lignes sur la commune de Moissac Vallée Française a été faite. Il en ressort que 6 en défaut sur un total de 289 lignes testées, le défaut provenant certainement de la partie terminale juste avant ou au niveau du domicile.

Une demande d'expertise terrain vient de partir car nous avons fait état d'une vétusté du réseau qui ne ressort pas aux essais.

En parallèle sera effectuée un nouveau contrôle des mises à la terre sur le parcours des câbles.

Souhaitant que cela contribue à apporter la qualité de service attendue dans notre commune.

10/ Colonne de Tri : implantation

Après plusieurs propositions (à côté de la Fromagerie des Cévennes mais réticences du voisinage et proximité de la station d'épuration de la fromagerie des Cévennes) également le refus de la DDT pour le carrefour d'Appias,

M. le Maire propose que la colonne de tri soit positionnée sur le délaissé de la DDT avant le Can de l'Elze. Demander conseil également au Conseil Général, au SDEE. Affaire à suivre.

11/ Accueil nouvelle population

Invitation à un apéritif de bienvenue le Jeudi 24 Octobre à 19 h à la Mairie.

13/Adhésion des agents de la commune au CNAS

Le Comité National d'Action Sociale est un organisme qui permet aux agents de bénéficier de différentes prestations et de réductions sur différents sites. Si les agents souhaitent adhérer, dans ce cas la commune participera à hauteur de 0.86 % sur la masse salariale. Un courrier leur sera adressé pour formaliser leur adhésion.

La séance est levée à 23h30

Compte –rendu du Conseil Municipal JEUDI 05 DECEMBRE 2013

Présents :

Monsieur FESQUET Pierre,

Mesdames : LAUZE Marie-Christine, JULLIAN-CHAMBOULEYRON Sylvie, CHOQUET Christine.

Messieurs : GODE Philippe, PASCAL Jean-Pierre, VEDRINES Jean-Luc, FAURE François, RIGAL Frédéric, DELEMAR Hugues.

Absent : DIVOUX Etienne.

Secrétaire de séance : JULLIAN-CHAMBOULEYRON Sylvie.

Intervention de Madame TREMEL Nathalie pour la charte forestière de territoire.

Présentation de la Charte forestière de territoire

Cadre de la démarche

Périmètre retenu : les Communautés de communes Cévenoles Tarnon Mimente, du Pays de Florac et du Haut Tarn, des Gorges du Tarn et des Grands Causses, et de la Cévenne des Hauts Gardons.

Portage : administratif par la CC Cévenoles Tarnon Mimente

Contexte : la forêt est omniprésente sur le territoire, et est un atout pour le territoire grâce à ses différentes fonctions : économique (valorisation des produits forestiers, création d'emplois), sociale (accueil du public, chasse) et environnementale (biodiversité).

Constats : une ressource abondante mais difficile à mobiliser, la présence d'un tissu d'entreprises locales, des enjeux en terme environnemental et paysager, des projets de grande ampleur de mobilisation de bois qui sont en train de s'organiser, etc.

Ambition : valoriser le territoire en dynamisant le secteur forestier et en mobilisant les acteurs concernés autour d'un projet commun.

Partenaires : les Communes forestières, Conseil Régional, Draaf, Conseil Général, Direction Départementale des Territoires, ONF, CRPF, Parc national des Cévennes...

Objectifs de la Charte forestière de territoire

Définir la politique forestière du territoire en concertation avec les différents acteurs, et mettre en place un programme d'actions commun répondant à plusieurs objectifs :

- Améliorer les conditions de mobilisation et d'exploitation du bois, et améliorer la qualité de la ressource en bois en valorisant au mieux les peuplements: desserte, gestion des peuplements, incitation aux documents de gestion durable, ...
 - Créer les conditions nécessaires aux développements d'activités créatrices de valeur ajoutée pour le territoire : structuration d'une filière d'approvisionnement locale, développement du bois-énergie et du bois-construction, ...
 - Renforcer les interactions entre la forêt, le territoire et les habitants : lien avec la démarche Terra Rural, gestion des risques (incendie, crue...), sensibilisation et communication sur la valeur de la forêt...
 - Créer des liens forts avec l'activité touristique, première activité économique du territoire : accueil du public, activités de loisirs, renforcement du rôle multifonctionnel de la forêt (tourisme, chasse, cueillette)...
- Etc.

Phases de la démarche

Vision d'un an et demi, de juin 2013 à décembre 2014.

/ Réalisation d'un état des lieux du territoire (compilation d'études et entretiens).

/ Mobilisation des acteurs pour établir un diagnostic partagé.

/ Définition du projet pour le territoire.

/ Elaboration d'un plan d'actions sur 5 ans et recherche de financements.

'ensemble de la méthode de travail devra être validée par le comité de pilotage. Un comité restreint assurera la cohérence de la démarche avec les actions déjà engagées sur le territoire.

Délibération 1 :

Adhésion à l'association des communes forestières de Lozère (charte forestière).

La commune n'est pas propriétaire de terrain aussi le conseil municipal suggère que la communauté de communes « la Cévenne des Hauts Gardons » soit l'établissement adhérent.

Vote : 10 pour 0 abstention 0 contre

Délibération 2 :

Indemnité du comptable : 348.54 € brut

Attribution d'une indemnité au percepteur (sa responsabilité personnelle et pécuniaire étant engagée) pour ses services et ses conseils au niveau de la comptabilité

Vote : 10 pour 0 abstention 0 contre

Délibération 3 :

Ramassage scolaire des enfants de l'école primaire :

Les communes dans lesquelles sont domiciliés les élèves empruntant les transports scolaires journaliers relevant de l'enseignement primaire doivent participer au ramassage ; le paiement d'une participation égale à 14,3 % (210 €) du coût moyen départemental (1475 €) d'un élève transporté est demandé à la commune.

Le conseil délibère, la quote-part communale pour les 4 enfants s'élève à : 840€

Vote : 10 pour 0 abstention 0 contre

Délibération 4 :

Décisions modificatives budgétaires :

M. DIVOUX Etienne est présent.

BUDGET COMMUNE

Fonctionnement

ARTICLE	RECETTES	DEPENSES
023- Virement section Inv.		3 245.00 €
66111 Intérêts		- 845.00 €
7381 Taxe additionnelles	2400.00 €	
TOTAL	2400.00 €	2 400.00 €

Investissement

ARTICLE	RECETTES	DEPENSES
1641 Emprunt		320.00 €
2151(041) Prog. Globalisé op.Ord.		617.00 €
2184 Mobilier Ecole		2 400.00 €
238 – Avance Prog. Globalisé		525.00 €
021 Virement de la section Fonct.	3 245.00 €	
238(041) Prog.Globalisé Op.Ordre	617.00 €	
TOTAL	3 862.00 €	3 862.00 €

BUDGET AEP

Investissement

ARTICLE	RECETTES	DEPENSES
215 – Arbousses-La Rouvière		- 10.00 €
1641 Remboursement Capital		10.00 €
TOTAL		0.00 €

Vote : 11 pour 0 abstention 0 contre

Travaux sur la commune

- **VILLAGE DE VACANCES**

Divers travaux ont été réalisés : reprise de toitures, peinture...

Il reste des solins à reprendre, des peintures, des travaux d'assainissement à terminer.

Le traitement de certaines charpentes est à refaire, demande auprès de l'entreprise qui avait effectué ces travaux pour solliciter leur garantie décennale.

Il faut faire réparer les joints de la piscine.

La SELO souhaite que la commune achète et fasse installer 8 paraboles pour un coût de 1988€. En effet les clients se plaignent de ne pas avoir de télévision. La SELO pourra ainsi investir dans des téléviseurs et des décodeurs.

Le conseil municipal est d'accord sur le principe.

- **COMMUNE**

Le carrefour de la Mairie entre la D 983 et la route de Combes dans le cadre des amendes de police en même temps que les travaux de la mairie.

Route de Combes : réfection de la chaussée depuis le carrefour avec la D 983 et le Clautrier. Mise à l'étude de passage bétonné dans les épingles. Des devis seront demandés à la DDT en vue de faire effectuer ces travaux dans le cadre du programme départemental de voirie (programme globalisé).

Desserte de l'Espi : aménagement du départ vers la voie communale de Combes.

Ecole : Travaux d'isolation de la salle de cantine

Dans l'optique de demande de subvention auprès du Conseil Général et de l'Etat, un devis a été demandé à l'entreprise Valbois pour changer deux portes (entrée et issue de secours). Un devis a été demandé à l'entreprise Ludovic Jullian pour la pose de panneaux isolants sur les murs extérieurs de la salle.

- **AEP et Assainissement**

Régularisation des captages de La Boissonnade et de Rodet :

Acquisition des périmètres immédiats :

Pour la Boissonnade (Mme PIASTRELLI) l'estimation des domaines s'élève à 1 786 €.

Pour Rodet (M Védrières) les domaines ont fait une estimation s'élevant à 156€.

Les propriétaires ont été rencontrés par M MERCIER de la SAFER qui est en charge de la négociation sur les indemnités à verser.

A la Boissonnade, l'emprise d'un périmètre immédiat et la servitude de passages sont plus pénalisants qu'à Rodet.

Il est possible d'aller au-delà de l'estimation des domaines dans le cadre de négociations légales :

Deux solutions sont envisageables :

- 1) Proposition indemnité des domaines + indemnité liée à la proximité des bâtiments.
- 2) Majoration de l'indemnité des domaines de 30% + indemnité spécifique liée aux bâtiments.

Après l'accord entre les propriétaires et la SAFER, le conseil municipal devra nécessairement valider les montants définitifs des indemnités et effectuer la demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau et du Conseil Général pour financer ces acquisitions (financé à 80%).

Questions diverses

La distribution des colis de Noël se déroulera le Vendredi 20 et le Samedi 21 Décembre 2013.

Le repas des Aînés aura lieu le samedi 11 Janvier 2014 à partir de 11 heures 45.

La séance est levée à 21H30.